

AVIS URBANISME

Le Collège communal de GESVES porte à la connaissance du public qu'une enquête de commodo et incommodo concernant la demande décrite ci-dessous a été ouverte.

Monsieur le Bourgmestre & Madame, Messieurs les Echevins DE GESVES
siégeant Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 GESVES
font savoir que le Conseil Communal de Gesves a adopté provisoirement un projet de
SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL le 28/01/2015
REGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME le 25/03/2015

ayant trait à l'entièreté du territoire communal de Gesves

Le projet consiste en l'**adoption définitive du schéma de structure communal (révisé) et du règlement communal d'urbanisme (révisé).**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser **au Collège communal du 15/04/2015 au 15/05/2015.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées **le 15/05/2015 à 11:00 heure précise à l'administration communale. Une réunion d'information se tiendra le 30 avril 2015 à 19h à la maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de Gesves.

Des explications techniques seront fournies **du 15/04/2015 au 15/05/2015** les jours ouvrables de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 20h sur rendez-vous.

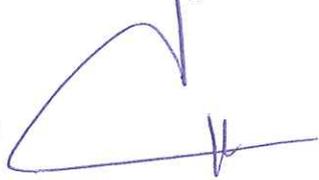
GESVES, le 30/03/2015
Pour le Collège,

Le Directeur général

Le Bourgmestre


Daniel BRUAUX




José PAULET